

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Sophie Janois

« Je suis abasourdie par les problématiques rencontrées par les familles d'enfants autistes »

Propos recueillis par Delphine Bauer

JURISPRUDENCE

Page 6

■ Social

Jérémy Bousquet

Précisions sur le principe des droits de la défense en cas de licenciement pour insuffisance professionnelle (CE, 26 avr. 2018)

Page 11

■ Personnes / Famille

Paul-Ludovic Niel

L'interposition sociétaire dans un acte portant reconnaissance d'une donation indirecte (Cass. 1^{er} civ., 24 janv. 2018)

CULTURE

Page 16

■ Bibliographie

Céline Slobodansky

Une vie, puis l'autre

ACTUALITÉ

Entretien



« Je suis abasourdie par les problématiques rencontrées par les familles d'enfants autistes » ¹³⁷¹¹

Entretien avec Sophie JANOIS, avocat au barreau de Paris, spécialisée en droit de la santé

Propos recueillis par Delphine BAUER

Elle est devenue la voix des familles d'enfants autistes. Spécialisée dans le domaine de la santé, l'avocate Sophie Janois ne mâche pas ses mots ni sa pensée. Tous les jours, elle constate le désarroi des familles devant la prise en charge insuffisante des enfants autistes et s'offusque des procès d'intention systématiques qui sont faits aux mères : aux yeux de la justice, elles sont forcément coupables. Nous l'avons rencontrée à l'occasion de la sortie de son livre : *La cause des autistes*, aux éditions Fayot.

Les Petites Affiches : Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser à l'autisme ?

Sophie Janois : J'ai un parcours en droit de la santé, en droit des entreprises de santé. Dans ce cadre, j'ai été amenée à faire un stage dans une association de défense des droits des enfants autistes. En lieu et place de mémoire de fin d'études, voyant toutes les injustices que vivaient les familles, j'ai demandé à rédiger un guide pour les familles, c'est-à-dire recenser tous les droits dont elles pouvaient se servir, dans tous les codes existants, pour qu'elles puissent faire respecter leurs droits. Est-ce que j'étais la première à faire cela ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais c'est qu'à l'époque je ne trouvais rien, c'est pourquoi j'ai voulu faire cela à la place d'un mémoire. Il y a peut-être des choses qui ont été faites

sur le handicap, mais moi j'ai pris la voie très spécifique du handicap cognitif, c'est-à-dire l'autisme, TDAH (trouble de l'attention/hyperactivité), enfants précoces, tout ce que l'on appelle le handicap « invisible », sachant qu'il est beaucoup plus difficile de faire respecter des droits quand on a un handicap invisible. Parce que toute la loi de 2005 sur le handicap a avant tout été faite pour des handicaps moteurs, et elle est très peu adaptée au handicap psychique ou neurodéveloppemental. Quand je suis devenue avocate, j'ai été l'une des premières à m'exprimer en mon nom sur les réseaux sociaux, car les parents d'enfants autistes n'étant aidés nulle part, en termes d'informations, se renseignent par eux-mêmes via internet.

Suite en p. 3

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34